

Séance du 8 mars 2013

à 20h00

Convocation du 01.03.13 affichée le 01.03.13

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL, Denis ONFROY, Cyril LEMOIGNE, Jean-Pierre WICART et Julien BERTOT

ABSENTS : Christine ROBINE a donné procuration à Michel LECLERC
Marie-Christine MORIN et Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE (excusés)

SECRETAIRE DE SEANCE : Gisèle LOZIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Maire présente le compte administratif 2012, qui sera voté au mois d'avril prochain.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire rend compte de la réunion à la Communauté de Communes le 19 février, avec Lucien LECARPENTIER, Martine ETASSE, Magalie BELAN (Communauté de Communes) Gilles GASTINEAU (AESN) Mme FONTAINE (SATESE) Jean-Paul RIVALAIN (ARS) Thierry DENIZE (DDTM Cherbourg) Caroline CALIPEL (Conseil Général) Michel LECLERC, Cyril LEMOIGNE, Jean-Pierre WICART.

Dans l'attente de savoir si la future station d'épuration sera construite à Montfarville, la communauté de communes accepterait de modifier le schéma d'assainissement collectif de Tocqueville si, les parcelles constructibles font 800m² minimums, les nouvelles habitations ont l'obligation de se raccorder au réseau collectif lorsqu'il sera réalisé, les maisons sont construites en limite de propriété, la zone d'épandage, environ 300m², est délimitée avant travaux et interdite aux véhicules du chantier.

Le conseil étudie ensuite le découpage des parcelles constructibles, proposé par M. Avice.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes demande l'avis du conseil, sur la proposition de la société SPHERE, qui assure le ramassage des ordures ménagères. Elle souhaite que les habitants déposent les sacs en bout de route ou à l'entrée du lieu-dit, lorsque la route est trop étroite ou qu'il n'est pas possible au camion de faire demi-tour.

Le conseil refuse cette proposition car, cela obligerait certains habitants à déposer leurs sacs jusqu'à 500m de leur habitation.

TRAVAUX DE BATIMENT

EGLISE

4 vitraux de l'église ont été posés et, les 5 autres sont en cours de pose.

Le devis des Maîtres Verriers Rennais, pour les 3 vitraux à restaurer et l'oculus au-dessus de la porte côté nord, s'élève à 4784 € TTC

LOGEMENT 26

L'entreprise Grégoire n'ayant jamais présenté de devis, l'entreprise Henry a été contactée pour connaître l'état de la toiture du logement.

La toiture en pierre de pays est en bon état mais, il faudra refaire les joints du faîtage et procéder à un démoussage. Le devis s'élève à 1837,77 € TTC

MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE

Les gouttières, posées dans les années 1950, sont en mauvais état. Le devis de l'entreprise Henry s'élève à 5592,66 € TTC

D'autres devis seront sollicités pour les bâtiments.

AFFAIRES DIVERSES

REFORME TERRITORIALE : les maires se sont réunis hier soir à la communauté de communes pour prendre connaissance des conséquences de la réforme. Le nombre de délégués devrait passer de 48 à 36 en 2014. Seules les communes n'ayant qu'un délégué, pourront désigner un suppléant. Les délégués pourront élire jusqu'à 7 vice-présidents mais, l'indemnité globale ne devra pas dépasser l'équivalent de 6 vice-présidents.

Le Maire et l'adjoint technique ont bouché beaucoup de trous dans la voirie communale, dus aux pluies incessantes depuis un an.

Gisèle Lozier demande l'encaissement du bas-côté de la rue de la Forge suite à la démolition du mur de la parcelle ZC 178, sur environ 10ml.

Des devis seront demandés pour la réfection de voiries.